

# UFER

Mouvement International pour l'Union Fraternelle entre les Races et les Peuples

## Une Idée en Action

### Bruxelles

Siège Social

Président, Marielle Peltier

40/10, rue Washington,

1050 Bruxelles

Belgique

### Genève

Représentation NU.

Berhane Ras-Work

145, rue de Lausanne

1202 Genève-

Suisse

### New York

Représentation NU.

Sharon Joslyn

P.O.Box 540082, Bronx

New-York 10454,

USA

### Montréal

Secrétaire Générale

Raymonde Martineau

812 Outremont

Outremont PQ H2V3N6

Canada



Nouvelles d'UFER  
2008-01

[info@ufer-international.org](mailto:info@ufer-international.org)

[www.ufer-international.org](http://www.ufer-international.org)

Le Mouvement international pour l'Union fraternelle entre les races et les peuples (UFER) est une fédération d'organisations et de personnes qui travaillent à promouvoir la compréhension, le dialogue et la coopération entre les races, les peuples et les groupes culturels et ethniques, dans l'esprit de la **Déclaration universelle des droits de l'homme**.



## EDITORIAL

Il y a 40 ans cette année, Martin Luther King était assassiné et je ne résiste pas à l'envie de commencer ce numéro des nouvelles d'UFER par des extraits de son fameux discours du 28 août 1963 au Lincoln Memorial de Washington D.C



*« ... Je vous le dis ici et maintenant, mes amis : même si nous devons affronter des difficultés aujourd'hui et demain, **je fais pourtant un rêve...***

*Je rêve qu'un jour, notre pays se lèvera et vivra pleinement la véritable réalité de son credo : "Nous tenons ces vérités pour évidentes par elles-mêmes que tous les hommes sont créés égaux."*

*Je rêve qu'un jour... les fils des anciens esclaves et les fils des anciens propriétaires d'esclaves pourront s'asseoir ensemble à la table de la fraternité...*

*Je rêve que mes petits enfants vivront un jour dans un pays où on ne les jugera pas à la couleur de leur peau mais à la nature de leur caractère. Je fais aujourd'hui un rêve !...*

*Je rêve qu'un jour, ... les petits garçons et petites filles noirs, les petits garçons et petites filles blancs, pourront tous se prendre par la main comme frères et sœurs. Je fais aujourd'hui un rêve !...*

*Telle est mon espérance. Telle est la foi que je remporterai dans le Sud.*

*Avec une telle foi nous serons capables de distinguer, dans les montagnes de désespoir, un caillou d'espérance. Avec une telle foi nous serons capables de transformer la cacophonie de notre nation discordante en une merveilleuse symphonie de fraternité.*

*Avec une telle foi, nous serons capables de travailler ensemble, de prier ensemble, de lutter ensemble, d'aller en prison ensemble, de nous dresser ensemble pour la liberté, en sachant que nous serons libres un jour. »*

UFER est une toute petite association à l'échelle du monde mais je souhaite que pour chacun de nous elle contribue à entretenir le rêve dont nous avons tous besoin *« pour être capable de travailler ensemble... de lutter ensemble... de nous dresser un jour pour la liberté... »*

\*\*\*\*\*

Pendant près de dix ans, le Comité Directeur d'UFER s'est réuni deux fois par an, jusqu'à ce qu'en 2007, nous décidions de ne plus nous retrouver qu'une fois par année et d'utiliser les possibilités d'internet pour communiquer entre temps. Le système semble bien fonctionner et nous venons de terminer notre réunion de 2008. Nous profitons donc de ce bulletin pour vous donner quelques nouvelles du Mouvement.

## ①

Après 55 ans d'existence, notre première tâche reste encore toujours **la participation active aux réunions et conférences des Nations-Unies pour lesquelles nous avons un statut consultatif et la collaboration avec des réseaux d'ONG** en vue de déclarations et d'actions conjointes. Comme nous ne pouvons pas suivre tous les sujets qui nous intéresseraient, nous nous sommes fixé des priorités pour l'année à venir :

- la préparation de la Conférence sur le Racisme de 2009
- tout ce qui concerne la Condition de la femme et de la fillette, aussi bien les réunions des Nations-Unies à Genève et à New-York que les Comités d'ONG.
- Le Conseil des droits de l'homme ainsi que son Comité consultatif et le Comité des ONG à Genève sur ce sujet.

Pour le Conseil des droits de l'homme, nous vous avons tenu au courant de sa mise en place (en 2006), de son évolution et des questions que nous nous posons. Aujourd'hui, plus que jamais, nous constatons que cette nouvelle structure fait très peu de place à la société civile. Cela permet aux états qui le désirent d'éviter « les sujets qui fâchent » (Guantanamo, la Charia...) et de se déclarer respectueux des droits de la personne sans craindre le démenti des ONG. Notre principal espoir actuel est le Comité consultatif, récemment établi par le Conseil et composé d'experts indépendants, dont le fonctionnement n'est pas encore vraiment défini mais où nous avons une meilleure chance d'être entendus... Nous continuerons évidemment à vous informer.

## ②

Nous vous avons déjà parlé de projets initiés par des membres UFER ayant participé à l'un ou l'autre de nos séminaires sur la gestion des conflits. En cheminant avec eux, nous avons décidé de créer un petit fond destiné à **encourager des initiatives locales de membres soucieux de promouvoir les priorités de l'UFER**. Nous n'avons et nous n'aurons jamais les moyens ni même la volonté de financer des projets : ce n'est pas notre vocation. Mais nous pouvons accompagner des initiatives de membres, les soutenir dans la structuration de leur projet, les orienter vers des organismes de financement. C'est à cela qu'est destiné ce fond : les aider à démarrer modestement et à présenter des projets cohérents aux organismes susceptibles de les financer. S'ils obtiennent un financement suffisant, UFER pourra être remboursé, ce qui lui permettra d'accompagner de nouveaux projets. Nous décidons de consacrer 5000 € à ce fond. Les membres qui souhaitent nous aider peuvent ajouter à leur cotisation (qui sert au fonctionnement d'UFER) une petite somme en précisant qu'elle est destinée au **FIL (Fond d'encouragement des Initiatives Locales)**.

## ③

Le format actuel du **bulletin de liaison** est apprécié par les membres et par le Comité qui remercie les deux éditrices à qui nous devons sa conception et sa réalisation.

Nous apprécions particulièrement les articles des membres qui partagent leurs réflexions ou témoignent de ce qu'ils ont vécu en relation avec les objectifs d'UFER.

Des membres nous envoient souvent des articles intéressants trouvés dans d'autres revues. Nous les en remercions, mais le bulletin d'UFER n'a pas pour but de publier

des articles que l'on peut lire ailleurs. Par contre, nous sommes intéressés par vos réactions personnelles à un texte que vous avez lu, une conférence que vous avez écoutée ou une manifestation à laquelle vous avez participé.

Les textes que vous nous envoyez ne doivent pas dépasser deux pages (avec un simple interligne). Songez, en les écrivant, à vous présenter brièvement et à situer votre contexte en quelques lignes : c'est plus intéressant pour ceux qui vous liront.

Si vous souhaitez écrire, si vous avez des choses à communiquer mais que vous hésitez parce que l'anglais et le français ne sont ni votre langue maternelle, ni la langue de votre scolarité, nous pouvons peut-être vous aider car nous acceptons des articles écrits en espagnol, en coréen, en allemand, en néerlandais...

La prochaine Assemblée Générale (2010) se consacrera au thème de l'immigration. Tous les articles ou témoignages sur ce sujet sont particulièrement bienvenus.

Ce n'est pas le Comité Directeur qui fait exister UFER, c'est notre engagement à tous. Nous nous réjouissons de tous les signes de vitalité qui nous parviennent régulièrement et nous vous en remercions,

Pour le Comité Directeur  
Marielle Peltier  
Présidente

## **LES DROITS DE LA PERSONNE**

### **❖ LE CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME**

*Par Paul Beersmans, membre du Comité de l'UFER et Président de l'Association belge pour la solidarité avec le Jammu et le Cachemire*

La 7e session du Conseil des droits de l'homme s'est tenue à Genève du 3 au 28 mars 2008. J'ai participé à cette session du 10 au 14 mars. UFER a soumis une déclaration écrite sur la situation des droits de l'homme au Jammu et Cachemire (A/HRC/7/NGO/1), dont le texte se trouve sur le site Web de l'UFER : [www.ufer-international.org](http://www.ufer-international.org). UFER s'est aussi associé à une déclaration sur l'extrême pauvreté présentée par 92 ONG (A/HRC/7/NGO/84).

Le Secrétaire général des Nations Unies a ouvert la session. Les premiers jours (3 au 5 mars) ont été consacrés à une rencontre de haut-niveau au cours de laquelle des douzaines de hauts-dignitaires (Présidents, Premiers Ministres, Ministres, etc.) ont pris la parole pour souligner les efforts entrepris par leurs pays pour promouvoir et protéger les droits de l'homme. L'accent a été mis sur la célébration du 60e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

## ***A. Points forts de la session***

- La Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Louise Arbour, a présenté un rapport d'activités. Le début de l'Examen périodique universel constitue, selon elle, un point tournant dans l'histoire du Conseil.
- Le Conseil a examiné les rapports présentés par les Rapporteurs sur l'extrême pauvreté, les migrants, la détention arbitraire, l'effet des réformes économiques, les déchets toxiques, la liberté d'expression, la violence contre les femmes, les mercenaires, la torture, les questions de minorités et le droit à la santé. Le représentant spécial du Secrétaire général sur la prévention du génocide a aussi fait une déclaration au Conseil.
- Le Conseil a également reçu des rapports sur la situation des droits de l'homme au Soudan, en République démocratique du Congo, au Myanmar, en République démocratique de Corée, au Cambodge, en Somalie et au Libéria.
- La présentation de chaque rapport était suivie d'un dialogue interactif entre les États Membres, les États observateurs et les ONG.
- Le Conseil a aussi poursuivi la révision, rationalisation et amélioration des procédures spéciales.
- D'autres sujets tels que les formes contemporaines de racisme, les personnes d'ascendance africaine, le suivi de la Conférence de Durban et l'élaboration de normes complémentaires ont aussi fait l'objet de débats généraux.
- Le Conseil a discuté en privé le rapport de son Groupe de travail des situations, qui examine les plaintes relatives aux violations massives des droits de l'homme dans des pays spécifiques, il a nommé de nouveaux Rapporteurs et élu les membres du Comité consultatif du Conseil (un genre de successeur de la Sous-Commission) qui se réunira pour la première fois du 4 au 15 août 2008.

## ***B. Commentaires***

- La transition de la Commission des droits de l'homme au Conseil des droits de l'homme a dominé le travail du système des droits de l'homme tout au long de l'année dernière. Depuis la dissolution de la Commission, les États et les ONG se sont efforcés de donner forme à ce nouvel organe. Les termes de la résolution qui lui a donné le jour étaient plutôt vagues et laissaient de la place pour de nouvelles structures ainsi qu'à des définitions de mécanismes de travail. Un changement s'est certainement produit au cours de la 7e session. On a l'impression que le Conseil s'occupe de nouveau de questions fondamentales de droits de l'homme, bien que certaines journées aient été consacrées à la révision, la rationalisation et l'amélioration des procédures.
- Il y eut une bonne participation à la session. Les représentants d'ONG n'étaient parfois pas autorisés à entrer dans la salle, car tous les sièges étaient

occupés. Ils devaient alors aller dans la galerie du public, d'où ils pouvaient suivre les débats.

- Il est difficile pour les ONG qui ne peuvent pas suivre la session de façon régulière – ce qui est très onéreux pour une organisation - d'intervenir oralement au bon moment, car il faut être flexible et suivre les débats de près. C'est pourquoi nous avons choisi cette fois-ci de nous prévaloir de la possibilité de présenter une déclaration écrite. Cette procédure nous a permis de faire distribuer un document officiel à tous les participants.

### ***C. Examen périodique universel***

- L'Assemblée générale a mandaté le Conseil de « procéder à un examen périodique universel, sur la foi d'informations objectives et fiables, du respect par chaque État de ses obligations et engagements en matière de droits de l'homme » (Rés. 60/251, par.5.e.). L'examen est confié à un groupe de travail composé des 47 États membres du Conseil. Le premier examen des 192 États Membres prendra quatre ans, à raison de trois sessions par année, chacune faisant l'examen de 16 rapports. Les deux premières sessions de cet exercice ont eu lieu en avril et mai 2008.
- Paul Beersmans et son épouse, Jeannine Heyndrickx, ont suivi la deuxième session. Chaque État présente évidemment un rapport plutôt positif de la situation des droits de l'homme chez-lui après quoi les autres pays peuvent intervenir. Ils ont tendance à être très modérés, posant quelques questions et faisant des recommandations générales. Ils pensent certainement qu'un jour ils seront eux aussi sur la sellette. Les ONG peuvent assister aux délibérations du groupe de travail mais ne peuvent pas prendre la parole. Elles ont cependant la possibilité de soumettre des informations écrites avant la session, qui seront synthétisées par le Bureau du Haut Commissaire aux droits de l'homme dans un document présenté au groupe de travail. Le temps permettra de voir si cette procédure encouragera vraiment le « respect intégral des obligations souscrites par les États dans le domaine des droits de l'homme », comme le veut la résolution qui a créé le Conseil.

### ***D. Références***

Pour tout ce qui concerne le nouveau Conseil des droits de l'homme et les développements de la dernière année, les sites web suivants peuvent être utiles :

- Friedrich Ebert Stiftung: [www.fes.de](http://www.fes.de)
- Service international pour les droits de l'homme (ISHR): [www.ishr.ch](http://www.ishr.ch)
- Bureau du Haut Commissaire aux droits de l'homme (BHCDH): [www.ohchr.org](http://www.ohchr.org)

## ❖ EN BREF

- **La Conférence d'examen sur le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée**, (aussi connue sous le nom de la Conférence d'examen de Durban) aura lieu à Genève du 20 au 24 avril 2009. Ce sera un suivi de la conférence qui s'est tenue à Durban sur le même sujet en 2001 et qui s'est terminée dans la controverse, suite aux accusations de racisme portées contre Israël, ce qui a poussé les États-Unis et Israël à quitter la conférence. Le Canada a déjà annoncé en janvier qu'il ne participera pas à la Conférence estimant qu'elle risque d'être marquée par des expressions « d'intolérance et d'antisémitisme ». Les victimes du racisme feront de nouveau les frais d'un conflit politique. Pour plus d'information sur la Conférence et son processus préparatoire consultez: <http://www2.ohchr.org/english/issues/racism/DurbanReview/sessions.htm>
  
- **Louise Arbour**, Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, a décidé de quitter ses fonctions à la fin juin de cette année, au moment où son premier mandat arrivera à terme. Cette tâche est une des plus difficiles au sein des Nations Unies. La personne qui l'occupe est soumise à de fortes pressions et souvent à de vives critiques de la part des États qui n'apprécient pas qu'on les critique lorsqu'ils ne respectent pas les droits de la personne. Ce fut le cas pour Louise Arbour et pour certains de ses prédécesseurs. Dans une intervention à la 7<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'homme, en mars, Mme Arbour déclara que « les observations des représentants des États membres qui contestent l'intégrité du Haut-Commissaire et des membres du Haut Commissariat par des allégations de partialité, d'hypocrisie, d'insubordination et de manquement à ses devoirs n'ont à son avis pas leur place dans le cadre du dialogue interactif ». <sup>1</sup>
  
- **James Anaya**, amérindien, Professeur à l'Université d'Arizona (USA), a été nommé Rapporteur Spécial sur la situation des droits de l'homme et libertés fondamentales des peuples autochtones. Il succède au Professeur Rodolfo Stavenhagen. M. Anaya est actif sur la scène internationale depuis de nombreuses années. Il est d'abord venu aux Nations Unies comme jeune juriste représentant le Conseil national de la jeunesse indienne (National Indian Youth Council) (USA), une ONG dotée du statut consultatif auprès des Nations Unies.

---

<sup>1</sup> Communiqué de presse, Office des Nations Unies à Genève, *Le Conseil des droits de l'homme examine le rapport de la Haut-Commissaire aux droits de l'homme*, 7/03/08, [http://www.unog.ch/unog/website/news\\_media.nsf/\(httpNewsByYear\\_en\)/43B484BEE435A4D4C1257405003D8947?OpenDocument](http://www.unog.ch/unog/website/news_media.nsf/(httpNewsByYear_en)/43B484BEE435A4D4C1257405003D8947?OpenDocument)

## ❖ LES DROITS DE LA FEMME

### • COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME

*Par Sharon Joslyn, représentante d'UFER à New York & Jeannette Loanzan, du Grail aux Philippines*

La Commission de la condition de la femme a tenu sa 52e session à New York, du 25 février au 7 mars 2008. Le thème était « le financement de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes ». Une trentaine de délégués du Grail et deux de l'UFER ont participé à la session. Presque toutes les délégués du Grail venaient des États-Unis sauf une du Kenya, une du Portugal, une des Philippines, deux des Pays-Bas et deux du Mozambique.

#### ○ *Quelques points émergents de la session*

Deux points forts émergent de cette session. L'une est le besoin d'un changement d'orientation, afin d'assurer que les questions qui concernent les femmes et les fillettes soient prises en compte au niveau des politiques gouvernementales et que les fonds nécessaires y soient consacrés. Le deuxième point fort est le travail sur le terrain avec les femmes et les fillettes. Les deux sont nécessaires si on veut atteindre les objectifs du Millénaire portant sur la réduction de la pauvreté et l'amélioration de l'égalité des sexes.

Le thème prioritaire de la prochaine session de la Commission sera : *Le partage équitable des responsabilités entre les femmes et les hommes, y compris en ce qui concerne les soins à donner aux malades du VIH/SIDA* ».

<http://www.un.org/womenwatch/daw/csw/53sess.htm>

#### ○ *Suites de la session précédente*

Denise Milice du Mozambique est une adolescente de seize ans qui a participé à la session précédente de la Commission. Elle travaille avec l'équipe du Grail dans sa communauté au Mozambique. Elle avait reçu une bourse Mary Purcell accordée aux jeunes filles l'année dernière. Mary Purcell est l'initiatrice du Groupe de travail sur la fillette (un comité de l'UNICEF dont le Grail et l'UFER sont membres). Suite à sa participation, Denise a mis sur pied un groupe d'adolescents, garçons et filles. Ils discutent de sujets qui les intéressent, tels que l'image du corps, les relations garçons-filles et celles avec les parents. Ils ont aussi passé une journée de solidarité avec des orphelins dans une institution où tous sauf quatre sont infectés de VIH/SIDA.

Elle est revenue cette année pour la 52e session et a fait une présentation de son travail au sein de panels et a également donné une interview à l'UNICEF. (Voir [www.girlsrights.org/whatsnew.php](http://www.girlsrights.org/whatsnew.php), vers le milieu de la page.) Le Groupe de travail sur la fillette a produit du matériel intéressant suite à la 51e session de la Commission. On peut les trouver sur le site : [www.girlrights.org](http://www.girlrights.org).

Toutes celles qui ont participé à ces rencontres ont été encouragées à poursuivre leur engagement pour les femmes et les fillettes. Que nos actions portent sur l'élaboration des politiques à haut niveau ou sur les programmes à la base, nous savons que chaque action est importante.

## • **LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES**

Pendant la 52e session de la Commission de la condition de la femme, le Secrétaire général Ban Ki-moon a inauguré une campagne pour mettre fin à la violence contre les femmes, qui se poursuivra jusqu'en 2015. Dans sa déclaration il dit que « cette campagne est pour toutes les femmes et les filles, qui ont le droit de vivre à l'abri de la violence aujourd'hui et demain ». <sup>2</sup> Il demande au Conseil de sécurité de mettre en place un mécanisme destiné à surveiller la mise en œuvre de la résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité adoptée en 2001. Il y a un manque de responsabilité de la part des gouvernements. Il devrait y avoir davantage de femmes impliquées dans les négociations de paix. Est-il besoin de rappeler qu'entre 80 et 90% des pertes dans les conflits actuels sont des civils, dont les femmes et des enfants forment la majorité? De plus, le viol devient de plus en plus un outil de guerre.

## • **LES MUTILATIONS GÉNITALES**

Le 27 février 2008, dix institutions des Nations Unies « se sont engagées à appuyer gouvernements, communautés, femmes et fillettes afin que soit abandonnée une pratique (mutilation génitale) qui touche déjà entre 100 et 140 millions de personnes dans le monde ». <sup>3</sup>

La Commission de la condition de la femme de même que l'Assemblée mondiale de la santé ont récemment adopté des résolutions demandant d'accélérer l'adoption de mesures pour éliminer ces pratiques et protéger les fillettes contre celles-ci. <sup>4</sup>

Ce sujet est toujours d'actualité. En octobre 2007, deux membres du Comité de l'UFER, Berhane Raswork & C.M. Eya Nchama, ont fait des présentations sur le sujet lors d'un Symposium à Genève. L'intervention de M. Eya Nchama décrit l'état de la situation dans plusieurs pays. <sup>5</sup> Quant à celle de Mme Raswork, on peut la demander auprès de son organisation : [cominter@iprolink.ch](mailto:cominter@iprolink.ch).

---

<sup>2</sup> *Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes*, Campagne du Secrétaire général des Nations Unies, <http://www.un.org/french/women/endviolence/>.

<sup>3</sup> Centre d'actualités de l'ONU, *Dix agences s'engagent pour faire disparaître la mutilation génitale en une génération*, 27/02/08,

<http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=15960&Cr=UNFPA&Cr1=mutilations>.

<sup>4</sup> Commission de la condition de la femme, 52e session : E/CN.6/2008/L.2/Rev.1, du 11/3/08,

<http://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/LTD/No8/268/83/pdf/No826883.pdf?OpenElement>

et 61e Assemblée mondiale de la santé, Res.WHA61.16 du 25/5/08,

[http://www.who.int/gb/ebwha/pdf\\_files/A61/A61\\_R16-fr.pdf](http://www.who.int/gb/ebwha/pdf_files/A61/A61_R16-fr.pdf).

<sup>5</sup> *Mutilations génitales féminines (MGF) en Afrique et dans le monde*, sur le site du gouvernement genevois : [www.geneve.ch/integration](http://www.geneve.ch/integration), cliquez sur « documents ».

Le 6 février 2008, une réunion spéciale s'est tenue à Genève à l'initiative de l'Union interparlementaire, du Comité interafricain sur les pratiques traditionnelles affectant la santé des femmes et des enfants, le Bureau de l'égalité de Genève et l'Organisation internationale pour les migrations pour souligner la Journée internationale de la tolérance zéro pour les mutilations génitales féminines. A l'occasion de la Journée internationale de la femme, dans le cadre d'une réunion qui s'est tenue à Genève également sur la situation humanitaire en Somalie, on y a traité entre autres de la sensibilisation de la communauté somalienne contre les mutilations génitales féminines.

## • **LES FEMMES ET LES MÉDIA**

À l'occasion de la Journée internationale de la femme de 2008, l'UNESCO a poursuivi son opération appelée *Les femmes font l'info* pour promouvoir l'égalité entre les sexes dans les médias. Le but de cette initiative est « d'inviter les médias à remplir leur responsabilité démocratique en représentant les deux sexes de manière équilibrée et juste. » L'UNESCO invite « les organisations des médias à partager avec nous des récits, articles, interviews et programmes de télévision/radio en rapport avec le thème de cette année, *Histoires non racontées des femmes* (dans) le but ... de rendre visible les multiples talents des femmes et leurs contributions aux communautés, en racontant leurs histoires à partir de leur perspective ». <sup>6</sup>

## ❖ **LES PEUPLES AUTOCHTONES**

### • **INSTANCE PERMANENTE SUR LES QUESTIONS AUTOCHTONES**

La 7<sup>e</sup> session de l'Instance permanente s'est déroulée du 21 avril au 2 mai 2008. Le thème de cette année était « *Changements climatiques, diversité bioculturelle et moyens d'existence: le rôle de gardien des peuples autochtones et les nouveaux défis à relever* ». « La conservation des modes de vie traditionnels des peuples autochtones dépend largement de la mesure dans laquelle les négociations internationales parviendront à formuler des accords solides et applicables qui soient réellement efficaces dans la lutte contre les changements climatiques », déclara un rapport présenté à l'Instance permanente. <sup>7</sup> Des inquiétudes ont particulièrement été exprimées en ce qui concerne le sort des autochtones de l'Arctique et des petites îles

---

<sup>6</sup> UNESCO, *Les femmes font l'info 2008*, [http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL\\_ID=18295&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=18295&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html).

<sup>7</sup> Impact des mesures d'atténuation des changements climatiques sur les peuples autochtones et sur leurs territoires et leurs terres, Rapport présenté par Victoria Tauli-Corpuz et Aqqaq Lyngé, membres de l'Instance, E/C.19/2008/10, para. 68, 20/03/08.

du Pacifique devenus particulièrement vulnérables suite aux changements rapides survenus dans ces régions.

Pour la première fois, un Chef d'État a participé à la cérémonie d'ouverture de l'Instance. Le Président Evo Morales de Bolivie y a prononcé un discours très remarqué. L'une des représentantes d'UFER à New York, Jenna Messier, a assisté à la cérémonie. Elle dit que « la foule était très excitée et prenait beaucoup de photos. Des cris d'approbation émanaient constamment de l'auditoire pour appuyer Evo Morales. » Dans son discours, que l'on peut trouver sur le site de l'Instance : <http://www.un.org/esa/socdev/unpfii/>, il présenta ses dix commandements pour sauver la planète. Il a aussi proposé la tenue d'une Conférence mondiale sur les peuples autochtones. Il a conclu en disant que « nous pouvons soit continuer sur la route du capitalisme et de la mort soit avancer sur la route autochtone de l'harmonie avec la nature et la vie. »

### • **REPRESENTATION DES BATWA DU BURUNDI**

Les Batwa du Burundi, représentés par l'organisation UNIPROBA, ont publié une déclaration le 15 février 2008 pour protester contre leur exclusion de la représentation du Burundi au sein du Parlement de la Communauté de l'Afrique de l'Est.<sup>8</sup> Ils rappellent que les Batwa du Burundi ont toujours été objet de marginalisation, discrimination et d'exclusion malgré le fait qu'ils soient des citoyens autochtones à part entière de ce pays et reconnus dans la Constitution nationale comme « une catégorie sociale rendue vulnérable par le passé ». Ils demandent au gouvernement du Burundi de les rétablir dans leurs droits et de leur accorder leur représentation au sein du Parlement de la Communauté de l'Afrique de l'Est.

---

<sup>8</sup> La communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) est une organisation régionale intergouvernementale, créée en 1999 et composée des Républiques du Burundi, du Kenya, du Rwanda, de l'Ouganda et de la République Unie de Tanzanie dont le siège est à Arusha en Tanzanie. Voir : [http://www.eac.int/about\\_eac.htm](http://www.eac.int/about_eac.htm).

## • **LA COMMISSION VERITE ET RECONCILIATION AU CANADA**

*Par Gaëtane Gascon*

*Après sa retraite des Organisation non-gouvernementales internationales, l'auteur s'engage maintenant dans les domaines de la construction de la paix surtout dans les milieux interculturels et autochtones.*

### • **Le Contexte**

Ce printemps 2008 sera-t-il décisif pour l'avenir des Autochtones? Les gestes récents du gouvernement fédéral concernant les Pensionnats indiens resteront-ils lettres mortes ou porteurs de renouveau?

En avril 2008, le gouvernement met sur pied la *Commission sur la vérité et la réconciliation*, suite à un ordre de la cour et faisant partie de l'*Entente sur les pensionnats autochtones* survenue en 2005. Il en confie la présidence au juge Harry LaForme, membre de la Première Nation Mississauga, Ontario. Puis, le onze juin 2008, en présence des Premières Nations, le Premier Ministre au nom du Gouvernement et de tous les Canadiens, ainsi que les chefs des partis présentent des excuses solennelles et officielles envers les 80,000 survivants des pensionnats.

Déjà en 1998, le gouvernement avait créé la *Fondation autochtone de guérison*, un organisme autochtone indépendant « lié aux séquelles des abus physiques et sexuels endurés dans les pensionnats. » Les survivants ont reçu une indemnité financière en 2005. De plus, vingt recours collectifs sont en cours car la Commission n'empêche pas d'avoir recours aux tribunaux.

### • **Les Pensionnats autochtones – moyens d'assimilation**

Les pensionnats ont été créés suite à l'*Acte pour encourager la civilisation graduelle des Indiens* de 1857, une loi votée par la province du Canada et entérinée par le Royaume Uni en 1869, le Canada étant alors dépendant des Britanniques. Le but clairement établi était d'éradiquer les cultures autochtones et d'affirmer la supériorité européenne.

Ces établissements ont fonctionné à partir de 1892 jusque dans les années 1970. Au nombre de 132, dont six au Québec, ils ont accueilli environ 150,000 enfants et adolescents. Ils étaient le fruit d'une entente entre le gouvernement du Canada, les Églises et les communautés religieuses. Les parents étaient séparés de leurs enfants, les empêchant ainsi de transmettre leur spiritualité, leur culture et leur langue. On forçait les enfants à rejeter les traditions et le style de vie de leur communauté. « On nous a enseigné que tout ce qui été indien était mauvais », se souvient l'éducatrice innue Marcelline Karpene.<sup>9</sup>

---

<sup>9</sup>Lepage, Pierre, *Mythes et réalités sur les peuples autochtones*, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, Montréal, QC, Canada, 2002, p.30

Les parents désiraient l'instruction pour leurs enfants pour qu'ils comprennent la culture européenne, mais ils n'ont jamais accepté d'être déçus de leurs responsabilités parentales et privés de la compagnie de leurs enfants même pendant les vacances. La politique d'assimilation a marqué tous les aspects de la vie canadienne, y compris au Québec malgré le fait que les pensionnats y aient été en nombre limité. Elle a détruit le tissu social des Premiers Peuples, affecté l'image que les personnes ont d'elles-mêmes, les relations familiales, avec les non-Autochtones, avec les Églises et avec le territoire.

De leur côté, les non-Autochtones ne sont pas assez conscients de ce que les spécialistes qualifient d'« ethnocide » et des maux sociaux qui en découlent. Les préjugés transmis jusque récemment par l'enseignement sont encore véhiculés. On oublie la contribution passée et actuelle des Autochtones à la construction de ce pays. La complexité de la *Loi sur les Indiens* empêche la société civile, pourtant très vivante, d'intervenir efficacement. Ainsi, les gestes des syndicats, des partis politiques, des groupes de femmes pour créer un avenir d'inclusion ont des résultats très limités.

- ***Mandat, Objectifs et Méthodologie***

La *Commission sur la vérité et la réconciliation*, créée en avril dernier, examinera 150 ans d'histoire disposant d'un budget de 60 millions de dollars. Son travail durera cinq ans. Elle organisera sept événements nationaux dans sept régions du Canada. Elle a pour mandat d'écouter avec compassion les anciens des pensionnats, en faisant attention aux émotions, de faire connaître leur histoire aux Canadiens et de promouvoir la réconciliation avec le passé, avec les Autochtones entre eux et avec le reste de la population.

La méthodologie reflétera la philosophie autochtone. « Il s'agit d'un processus de guérison. Elle illustrera les résultats que la Commission poursuit ... On vise l'*empowerment* des individus et des communautés, on désire offrir ce que nous avons de meilleur et faire de la Commission un cadeau pour l'humanité... », selon Robert Watt, directeur intérimaire de la Commission, lors d'une conférence donnée le 14 avril 2008. <sup>10</sup>

- ***L'Avenir***

Les Autochtones sont résilients et le funeste projet d'assimilation n'a pas atteint complètement son but. Selon le recensement de 2006, on compte 1 172 790 Autochtones soit plus de 3.7% de la population canadienne au nombre de 31 612 897. Ce qui représente une augmentation de presque 20% depuis les derniers cinq ans. Il s'agit de la population la plus jeune du pays. De plus, les Premières Nations font démocratiquement la promotion de leurs droits par le recours aux Nations Unies, aux

---

<sup>10</sup> Robert Watt et d'autres Aînés autochtones ont beaucoup contribué aux programmes sur la paix de l'Université Saint-Paul, mon alma mater. Ceux et celles qui ont participé à la session UFER en Corée en 2004 et à la rencontre MISH à Montréal en 2006, se rappelleront les « Cercles de paix » inspirés des pratiques autochtones.

cours de justice, aux média nationaux et internationaux et par l'éducation de leur population.

Les excuses gouvernementales ont le mérite d'enlever du cœur des survivants des pensionnats le poids de la honte et de la culpabilité. Voilà une étape essentielle de la démarche de guérison. Il s'agit d'empêcher le cycle de violence de se transmettre de générations en générations. Mais les bonnes paroles se vérifient dans l'action.

À court terme, le Gouvernement du Canada doit signer la *Déclaration sur les Droits des Peuples Autochtones* adoptée par les Nations Unies en septembre 2007. De plus, un appui plus vigoureux est attendu de la part des divers paliers de Gouvernements et de la société civile pour respecter les ententes, reconnaître les droits des Autochtones de se gouverner eux-mêmes et d'améliorer leurs conditions de vie.

## Références

Site internet Commission vérité et réconciliation:

<http://www.trc-cvr.ca/indexfr.html>

Site internet Fondation autochtone de guérison

<http://www.fadg.ca/enseignements>.

## ❖ LES MIGRATIONS HUMAINES

**Que répondre quand on nous demande : « Qui êtes-vous? D'où venez-vous? »**

Par Lee Keum Yeon (Cecilia), Seoul, Corée

Comme militante indépendante des droits humains, je fréquente depuis longtemps les travailleurs migrants en Corée et au Népal. Je suis frappée par le courage qu'ils montrent pour faire face aux défis inhérents à leur situation. Aujourd'hui, je désire vous parler de Mira, une femme médecin de la Mongolie et de Samar un syndicaliste du Népal.

### ○ *L'histoire de Mira de Mongolie*

**Mira**, 37 ans, laissa ses deux filles et son père dans la capitale de son pays, la Mongolie pour venir en Corée en 1995. Le but de son voyage était de prendre part à un programme d'échange de médecins comme interne à l'hôpital universitaire de Séoul. Mais elle n'a pas pu suivre la formation, à cause d'une erreur administrative qui l'a empêchée d'obtenir les documents de travail requis.

Elle quitta alors l'hôpital et commença sa dure vie de travailleuse migrante. Pendant dix ans, elle devait changer de lieu de travail tous les deux ou trois mois pour échapper aux harcèlements sexuels des compagnons travailleurs migrants et des propriétaires d'usines. Cherchant la protection, elle alla vivre avec un Népalais, qui très tôt dans leurs relations, commença à abuser d'elle physiquement et mentalement. Mais elle resta avec lui jusqu'à ce qu'il soit déporté. Ses compatriotes travailleurs avaient l'habitude de la taquiner, disant : « Pourquoi vis-tu avec un Népalais? Pourquoi pas avec moi? »

Au complexe industriel où elle travaillait, elle soignait plusieurs travailleurs comme médecin. Elle aidait les nouveaux arrivants comme interprète, surtout quand ils devaient rencontrer le gérant pour leurs entrevues ou quand ils avaient des problèmes sérieux. Elle a même aidé la police à communiquer avec leurs clients russes.

Elle avait l'habitude de téléphoner chez elle en Mongolie, une fois par semaine, pour recevoir et donner des nouvelles. Suite à ce téléphone, elle envoyait de l'argent soit pour des vêtements d'hiver ou pour un ordinateur pour les enfants, ou bien pour les soins médicaux de son père. En Corée, Mira, préparait les délicieux *momos* pour ses amis népalais qui étaient heureux de savourer un de leurs plats nationaux. Mira participait même avec les ONG aux démonstrations contre les politiques d'immigration.

Mais un jour, alors qu'elle était en train de soigner des travailleurs avec la médecine orientale, elle fut arrêtée, emprisonnée, et puis, déportée en Mongolie. Retournant dans son pays les mains vides après dix ans d'absence, elle y trouva ses filles, qui avaient grandi, et ses parents, qui étaient devenus âgés. Malgré le fait qu'elle avait tant donné à sa famille, elle réalisa qu'il n'y avait pas de place pour elle chez elle. Elle n'avait pas de travail, ni de position, pas de revenus, aucun plan et pas d'avenir. Une fois, elle revînt en Corée pour accompagner, comme soignante, une amie maire adjointe d'une ville Mongole, qui avait besoin d'un traitement médical. Puis, elle retourna en Mongolie, se sentit seule comme avant, et commença à travailler dans un restaurant et ensuite dans une usine.

Mira avait l'habitude de toujours répondre : « ***Oui je vais le faire*** », aux demandes variées qui lui étaient faites. Mais un jour, une professeure d'un département d'études féminines planifiant d'écrire un livre sur la vie de Mira, lui demanda de parler de sa vie en Corée et de ce que la Corée signifiait pour elle. Pour une fois, Mira répondit : « ***NON, je refuse de travailler pour vous. Je vais écrire ma vie moi-même quand je serai disposée à le faire.*** » C'était une première indication que Mira commençait à prendre le contrôle de sa vie et que les choses changeraient pour elle.

### ○ ***Solidarité Népal-coréenne***

En Corée, parmi les 1 000,000 d'étrangers, 500,000 sont des travailleurs migrants et la moitié d'entre eux viennent de Chine. Les étrangers représentent les 2% de la population totale de 50 millions. Ils viennent de partout dans le monde; ils sont travailleurs migrants légaux et illégaux comme Mira, épouses, professeurs d'anglais, gens d'affaires, demandeurs d'asile et autres. L'apprentissage de l'anglais est très populaire dans la Corée unilingue dans le contexte de la société globale. Les Blancs anglophones sont considérés comme supérieurs. Je me demande qui on considère comme inférieur!

Mais l'enjeu principal est de trouver les moyens de favoriser la compréhension mutuelle entre les 2% d'étrangers et le reste de la population qui forme une société homogène. Comment des gens de nationalités, de langues, de races, de religions et de codes culturels différents peuvent vivre ensemble en harmonie.

Ma stratégie est de faire ce que je peux quand on me le demande. Par exemple, je donne des causeries aux enseignants qui ont besoin d'informations sur la situation des travailleurs migrants ou encore sur des thèmes interculturels. Je visite le Népal et élabore des projets avec des amis. L'un de ces projets vise à venir en aide à 210 enfants travailleurs. Le projet est coordonné par **Samar**. Autrefois leader syndical actif parmi les migrants en Corée, il fut arrêté et renvoyé au Népal. Il coordonne maintenant la Fédération des syndicats népalais (GEFONT) et il s'occupe des enfants travailleurs. Le slogan du projet est : « *Les enfants quittent le travail et entrent à l'école.* »

Grâce à la technologie, les communications sont bonnes entre la Corée et Katmandu au Népal. La solidarité est la plus grande valeur et le ciment entre Samar et moi. Ce petit projet est une goutte d'eau dans l'océan, mais la collaboration qu'il exprime devient une réalité dans l'action.

## DIVERS

### ❖ LES AINÉS

À l'occasion de son 89e anniversaire, le 18 juillet 2007, Nelson Mandela a convoqué, avec Desmond Tutu et Graça Machel, un groupe de leaders dans le but de mettre à profit leur sagesse, leur leadership indépendant et leur intégrité pour s'attaquer aux problèmes mondiaux les plus difficiles. Ce groupe comprend douze éminentes personnalités d'âge vénérable (5 femmes et 7 hommes) de quatre continents. « Ensemble nous travaillerons à soutenir le courage là où il y a la peur, à favoriser un accord là où il y a conflit et à susciter l'espérance là où il y a le désespoir », a dit Mandela. Des membres ont déjà entrepris des missions au Soudan et au Kenya. (Pour de plus amples informations voir le site web : <http://www.theelders.org>).

C'est là une initiative encourageante qui montre que les aînés ont une contribution importante à faire à l'humanité. De nombreux aînés, hommes et femmes de tous les pays, donnent leur temps, dans l'ombre, pour soutenir familles et communautés, parfois même à l'extérieur de leur pays – dont plusieurs lecteurs et lectrices de ce Bulletin.

### ❖ UNE EXPERIENCE ÉMOUVANTE : REIKI À TUZLA

Par Chris de Leeuw, membre du Grail, âgée de 82 ans vivant aux Pays-Bas. Depuis qu'elle est à la retraite, elle a davantage de temps pour faire des choses qu'elle aime comme le Chi Neng Quigong et le Reiki.

Tuzla, une ville de Bosnie où plusieurs femmes réfugiées voient leurs maris et leurs fils se sont fait tuer à Srebrenica pendant la guerre dans les Balkans; où en 1995, à la fin de la guerre, une grenade tue 75 jeunes et blesse 135 personnes; une ville avec

plusieurs femme et enfants traumatisés; une ville où la présence de *quatre* centres de service psychosocial, pour une population d'environ 160,000 habitants, prouve combien ces femmes et enfants ont besoin d'aide; une ville où 21 camps de réfugiés existent encore; où les gens vivent dans des situations de grande pauvreté.

C'est là que *Reiki WorldWide* envoie 2 à 4 personnes chaque mois, pour donner des Reiki pendant une semaine dans divers centres. La plupart des Maîtres Reiki viennent des Pays Bas, mais aussi de l'Allemagne, de la Belgique, de la Suisse, de l'Irlande et des États-Unis. Le Reiki est le passage de l'énergie de guérison par les mains, au bénéfice du processus d'auto-guérison physique, mentale, émotionnelle et spirituelle

En 1993, quand j'ai été initiée au Reiki, j'ai pris conscience avec joie et conviction que la grâce de Dieu peut travailler de diverses manières et que le Reiki était une méthode efficace et pratique. Lorsque j'ai entendu parler de la possibilité d'aller à Tuzla, je me suis empressée de suivre une fin de semaine de préparation et je suis partie.

En mai dernier, je suis allée pour une quatrième fois aux centres de service psychosocial, dans un camp de réfugiés, dans un centre pour enfants handicapés physiquement et mentalement, ainsi que chez un groupe de femmes atteintes de cancer du sein, etc. Mon programme était rempli avec deux rendez-vous par jour du lundi au vendredi. Comme à chaque mois, je trouvais une liste de femmes qui désiraient un Reiki, et des enfants qui sautaient sur notre table de traitement avec un sourire qui disait : « *Me voici!* » Même si on ne parle pas la langue Bosniaque, on a recours au langage du cœur. Merveilleux!

Je suis toujours remplie de gratitude et de joie quand je reviens chez-moi, mais aussi de tristesse parce que je réalise que si peu peut être fait pour les femmes qui vivent encore dans les camps de réfugiés. Nous sommes le premier groupe à être allé à Srebrenica pour offrir des Reiki aux femmes. En route, nous apercevions plusieurs maisons vides et sans fenêtres: héritages de la guerre passée; des maisons où les femmes refusent de retourner : qui va les rebâtir maintenant que les maris et les fils sont tués? Comment retourner vivre parmi les gens qui ont abattu leurs maris et leurs fils? Autrefois les Serbes (orthodoxes), les Croates (catholiques) et les Musulmans vivaient ensemble en paix. Maintenant, la guerre a rendu cela pratiquement impossible.

Bien sûr, l'idée est qu'à long terme les Bosniaques se prennent en main. Les cours de Reiki ont été donnés et après quelques années, des Maîtres Reiki ont été initiés. Pendant notre séjour, ces derniers se sont joints à nous, mais j'ai compris qu'il faudra encore du temps pour que plus de femmes soient assez avancées pour pouvoir soigner leur propre peuple. Les effets de la guerre sont si profonds que plusieurs années sont requises pour s'en remettre.

Malheureusement notre site [www.reikiworldwide.nl](http://www.reikiworldwide.nl) est encore en néerlandais. Nous espérons qu'une version anglaise sera disponible dans quelques mois. En attendant, si vous êtes intéressés à contribuer en personne ou monétairement, entre autres pour aider un groupe de jeunes filles qui s'est lancé dans l'opération d'un salon de coiffure, je suis à votre disposition pour de plus amples informations: [chrisdeleeuw@antenna.nl](mailto:chrisdeleeuw@antenna.nl)

## NOUVELLES DES MEMBRES

### ❖ RÉACTIONS AUX NUMÉROS ANTÉRIEURS

- **Claire Vellut**, de l'Inde nous fait parvenir des commentaires additionnels sur la question de la discrimination contre les Dalits. « Oui, la discrimination existe mais il y a de belles exceptions. Mayavathi, chef ministre de l'Uttar Pradesh et présidente du Bahujan Samaj Party (BSP) est une femme et une Dalit. Le BSP est arrivé au pouvoir en mai 2008. L'Uttar Pradesh est le plus grand État de l'Inde. Depuis 20 ans l'État était gouverné par des coalitions qui ne tenaient pas bien longtemps le coup. Mayavathi et son parti ont réussi à gagner les élections avec une majorité absolue. Les membres du BSP ont travaillé à la base pendant de nombreuses années unissant toutes les minorités, sans distinction de caste, les économiquement faibles, les musulmans, les populations tribales, les sans terre. Mayavathi a réalisé que le facteur de caste peut être éliminé, en affirmant que la population pauvre et exploitée peut avoir une voix par la force de son nombre. C'est un exemple à suivre, mais les autres partis lui font la vie dure".

### ❖ PUBLICATIONS

- **Els Van Hoecke**, de la Bolivie, a publié un livre sur les femmes travaillant dans les mines de Bolivie intitulé "El trabajo invisible de las mujeres de las minas en Bolivia". Un résumé de ce livre, fait par Lucy Martinez, a été publié, en français et en anglais, dans le Bulletin de l'AFI, « Intercom », No 1/2008. Nous reprenons ici quelques extraits : « Le livre nous fait connaître ... qui sont ces femmes, travailleuses des mines de Bolivie ... (II) décrit les différentes catégories de travail que font les femmes dans les mines ... Ces courageuses femmes ne disposent ... d'aucune protection sociale ... Elles sont exposées aux poussières et aux gaz toxiques, à la mauvaise ventilation et à l'humidité, aux changements de température entre l'intérieur et l'extérieur. Ces mauvaises conditions de travail produisent des maladies professionnelles: broncho-pneumonie, rhumatismes, cancers, maux de dos, problèmes dermatologiques. Par conséquent, les femmes qui travaillent dans les mines subissent un vieillissement précoce ». Ces femmes ont heureusement commencé à s'unir et il y a un espoir que grâce à leur solidarité les choses commenceront à changer. Pour plus d'information, prendre contact avec Els Van Hoecke : [elsvanhoecke@yahoo.es](mailto:elsvanhoecke@yahoo.es).
- **Alfred Sawadogo**, du Burkina Faso, vient de publier un livre intitulé : « Afrique : la démocratie n'a pas eu lieu », à l'Harmattan à Paris. Il a déjà publié plusieurs livres sur des sujets tels que la polygamie et le SIDA en Afrique, entre autres.
- **Simone Bulle**, de Genève, attire notre attention sur un article publié par la Commission Tiers-Monde de l'église catholique (COTMEC), basée à Genève, intitulé « Aux origines de la crise du Kivu ». Cet article, qui reprend les vues exprimées par Gérard Prunier dans un autre article, va à l'encontre de l'idée souvent répandue dans l'opinion internationale que les violences au Congo sont la conséquence du génocide rwandais de 1994. Selon Gérard Prunier, « les racines

des problèmes de cette région ne sont pas tant 'rwandaises' que congolaises ... (et) c'est la situation sécuritaire dégradée du Kivu qui a favorisé le conflit avec le Rwanda de 1996. » L'auteur favorise une médiation régionale, voir sub-régionale, plutôt qu'internationale pour régler le conflit. Pour lire l'article au complet, voir le Bulletin de la COTMEC no 295 de janvier 2008, page 2 : <http://www.cotmec.ch/index.php/bulletins/view/92>.

## ❖ EN BREF

- **Manoj Shrestha**, du Népal, qui a participé à la session de formation en Corée en 2004, écrit (le 27 avril 2008) que le pays a complété l'élection de l'Assemblée constituante. Mais la stabilité politique est encore fragile. La population attend quelque chose de positif pour la nation et son peuple. La forte influence d'autres pays rend difficile pour le Népal la rédaction et l'introduction d'une telle constitution.

« C'est maintenant la fin du printemps, dit-il, la nouvelle session a débuté le 18 avril à mon école. Le nombre de nouveaux étudiants augmente. Je vous prie de transmettre mes salutations à tous ceux que je connais ... »

- **Lee Kum Yeon**, de la Corée nous informe que le Gouvernement de la Province de Gyeongnam organisera une Conférence mondiale sur les droits de la femme, du 25 au 27 novembre 2008. Ils attendent 200 délégués internationaux et 2000 de la Corée.

Le thème principal est : « *Les droits des femmes et la communauté globale* » avec quatre sous-thèmes :

1. Participation égale des hommes et des femmes en politique.
2. Élimination de toutes formes de violence contre les femmes.
3. Protection et « empowerment » des groupes minoritaires.
4. Stimulation de l'économie en faveur des femmes.

Gyeongnam est située au sud-est de la Corée, à trois heures et demie de Séoul par le train express.

Si vous désirez participer à la conférence, envoyer des délégués ou proposer une contribution veuillez prendre contact avec Lee Kum Yeon qui est membre du Comité exécutif de la conférence. [kumyeon@hotmail.com](mailto:kumyeon@hotmail.com)

- **Paul Beersmans**, Président de l'Association belge pour la solidarité avec le Jammu et le Cachemire, a effectué un autre voyage d'études dans cette région, du 31 janvier au 16 février 2008. À la fin de son séjour, il a conclu qu'une solution au conflit n'est pas pour demain. Il est clair que ni l'Inde ni le Pakistan ne sont disposés à faire des concessions territoriales. C'est autour d'une table de négociations qu'une solution pacifique doit être trouvée. Mais le problème est de trouver qui sont les représentants des Cachemiris et quelles sont leurs attentes et

aspirations. Ils continuent à être très divisés. Pour le rapport de ce voyage voir : <http://www.basjak.org>.

- **YOON Suk-in (Christina)**, de la Corée, a participé à la XXe Conférence mondiale sur le bénévolat, qui s'est tenue à Panama du 2 au 5 Avril 2008 à l'initiative de l'*Association internationale pour le bénévolat* (IAVE), une ONG dotée du statut consultatif avec le Conseil économique et social (ECOSOC) des Nations Unies. Le thème de la conférence était : « Un bénévolat pour le développement humain : plus de solidarité, moins de pauvreté ». (Pour plus d'information voir le site web de l'IAVE: <http://www.iave.org/>). En route pour le Congrès, Suk-in s'est arrêtée une semaine à Montréal où des membres de l'UFER se sont réunis pour la rencontrer et l'entendre parler du bénévolat en Corée et de son engagement dans ce domaine.

**COMITÉ DE RÉDACTION:**

Gaëtane Gascon                    [gaetane.gascon@videotron.ca](mailto:gaetane.gascon@videotron.ca)

Raymonde Martineau: [raymonde.martineau@sympatico.ca](mailto:raymonde.martineau@sympatico.ca)

Envoyez toutes vos communications à ces deux personnes.

**Pour le versement de la cotisation annuelle :**

**25€ or 38US\$ à faire parvenir au compte suivant en Belgique:**

**Banque Fortis**

**IBAN : BE50 0013 6970 0018**

**BIC : GEBABEBB**